

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Le député devrait savoir, tout comme le sait le premier ministre de la Saskatchewan, qu'il est important d'assurer l'approvisionnement en pétrole du Canada, pour les années à venir. Le genre de politique qu'il défend, c'est-à-dire la baisse du prix du pétrole, entraînerait une insuffisance de ressources pétrolières.

L'INFLATION—L'ÉCHEC PRÉSUMÉ DU PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Est-ce alors la politique officielle du gouvernement de maintenir la hausse des salaires et des traitements à 6 p. 100, tandis que l'indice du prix à la consommation peut, comme il le fait depuis trois mois, grimper à un taux annuel de 10 p. 100 entraînant ainsi une régression du niveau de vie des travailleurs canadiens? Le ministre reconnaîtra-t-il que le programme de contrôle actuellement en vigueur non seulement est incapable de contenir les prix mais est injuste pour tous les Canadiens?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je conteste les conclusions du député et je lui ferai remarquer la tendance de l'indice pour les articles autres que les produits alimentaires. Chose certaine, le Canada devra payer ses importations plus cher par suite de la dépréciation du dollar canadien et la hausse des prix de l'énergie. Ces majorations doivent être supportés par tous les Canadiens. Le gouvernement croit que les Canadiens reconnaîtront et accepteront le fait qu'il faut supporter ces prix accrus et qu'ils ne peuvent compter que le gouvernement atténuera la répercussion de tous ces changements.

* * *

[Français]

LA CONSOMMATION

LA DIFFÉRENCE DU PRIX DE L'ESSENCE ENTRE L'ONTARIO ET LE QUÉBEC

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

A une question que je posais à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le 13 mai dernier, celui-ci répondait que le prix de l'essence à la frontière du Québec et de la province d'Ontario affichait un écart de plus de 15c. le gallon, et que cela dépendait de la concurrence. Le ministre de la Consommation et des Corporations pourrait-il demander qu'une enquête soit faite afin de savoir pourquoi il y a tant de différence, et qui profite de ces profits?

[Traduction]

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je vais demander au directeur des enquêtes d'examiner cette affaire et de me faire un rapport. Je tiendrai le député au courant.

* * *

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

LA CONNAISSANCE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES INTÉRÊTS DU SÉNATEUR DAVEY DANS LA BLUEWATER RACING ASSOCIATION

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle concerne les articles parus dans la presse, selon lesquels le

[M. Broadbent.]

sénateur Keith Davey, qui est connu pour être le confident du premier ministre et le principal dirigeant de la campagne libérale, serait actionnaire majoritaire de la société Bluewater Racing Association et qu'il se serait plaint à la direction concernée du ministère de l'Agriculture, au sujet de l'administration des permis de pari mutuel et des tests de salive. Le ministre peut-il dire à la Chambre si ces rumeurs sont justifiées et si son ministère est au courant des actions que le sénateur Davey possède dans cette société?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne l'article mentionné par le député, tout ce dont je me souviens à propos de ce journal c'est que, lorsque j'ai été nommé pour la première fois ministre de l'Agriculture, il voulait savoir où se trouvait Amherstburg, en Ontario. Je ne suis pas au courant de l'article dont parle le député, car je lis rarement ce journal-là. Mais, étant donné que la question m'est posée, je vais me renseigner. Je ne me souviens pas que le sénateur Davey m'ait adressé de plaintes concernant la réglementation des courses de chevaux, mais je vérifierai auprès des fonctionnaires de mon ministère. Plusieurs personnalités ontariennes ayant des intérêts dans les courses de chevaux m'ont adressé des plaintes à ce sujet, mais je pense particulièrement au Jockey Club qui dépose sans arrêt des demandes au sujet du pari individuel. Mais l'article auquel le député fait allusion ne me dit rien du tout.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, le ministre, j'en suis certain, voudrait non seulement que justice soit faite, mais qu'elle soit faite de façon évidente. C'est pourquoi je lui demande de se renseigner au sujet de cette affaire et de faire rapport à la Chambre concernant ces affirmations. Lorsqu'il possédera les renseignements voulus, le ministre voudrait-il faire une déclaration à la Chambre, peut-être à l'appel des motions, afin de nous donner des précisions sur la nature des instances présentées à son ministère, s'il en est, par le sénateur Davey et sur les résultats obtenus.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'userai de mes bons offices pour me renseigner sur cette affaire et pour savoir quelles instances ont été faites. Je ne sais au juste de quelle autorité en matière de courses ni de quel organisme parle le député, mais je vais demander une liste complète des gens qui m'ont présenté des instances là-dessus et je vais suivre la voie normale pour communiquer ces renseignements au député.

LES INTÉRÊTS DU SÉNATEUR DAVEY DANS LA BLUEWATER RACING ASSOCIATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une dernière question supplémentaire, que j'adresserai au premier ministre suppléant. Peut-il dire à la Chambre s'il considère, au nom du gouvernement, qu'il y a un risque de conflit d'intérêts, quand le directeur de la campagne qui appuie le parti ministériel et conseille le premier ministre est le principal actionnaire d'une société qui fait affaires avec un ministère du gouvernement fédéral dans le domaine des courses, des permis de pari mutuel et de l'application des tests de salive? Le premier ministre suppléant considère-t-il cette situation comme un véritable conflit d'intérêts et peut-il dire si des directives seront émises sur les relations entre des personnes détenant de tels postes et les ministères du gouvernement?